



2 *Éditorial*
Les paysages meyrinois, veyrite et le paysage infini
Pauline Nerfin, Lionel Spicher

Sites et paysages genevois 1919-2019

Lorenzo Romano

Commerces de tabacs

Valérie Clerc

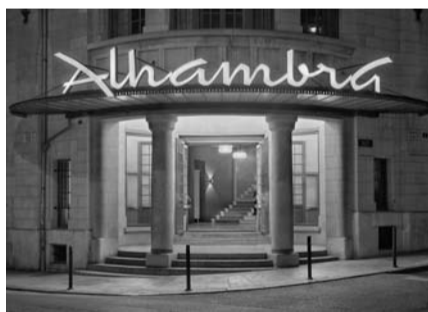


3 **Le massacre du Salève risque de s'éterniser**

Henri Roth

L'exploitation du Salève, quelques notes d'histoire

Isabelle Brunier



4 **L'Alhambra, cent ans déjà... caramba!**

Valérie Clerc

Hommage à Pierre Monnoyeur

Catherine Courtiau

Meyrin, le 50^e prix Wakker !

En cette année de jubilé, la commune de Meyrin se voit récompensée par le prix Wakker. Ce prix, délivré chaque année par Patrimoine suisse, met à l'honneur une commune qui a apporté un soin particulier à son patrimoine et à son développement urbanistique.

Fondé en 1972 suite à un important legs fait à Patrimoine suisse par Henri-Louis Wakker, banquier et entrepreneur immobilier genevois, et grâce à d'autres legs qui lui ont été alloués par la suite, le prix Wakker connaît une longévité et une constance tout à fait remarquable. Si les premiers critères d'attribution, le respect de la substance historique ainsi que la promotion d'une architecture et d'un développement urbain de qualité, sont toujours d'actualité, ils ont évolué au fil des années et au gré des nouveaux défis auxquels doivent faire face les communes.

Les trois communes genevoises qui ont reçu ce prix durant ce demi-siècle sont représentatives de cette évolution. Dardagny le reçoit en 1978 pour avoir su préserver la remarquable homogénéité de son cadre architectural et demeurer le village séduisant qui, au XIX^e siècle, attirait nombre d'artistes et d'écrivains. Il est reconnu comme tel aujourd'hui encore puisqu'il fait désormais partie de l'association des *Plus Beaux Villages de Suisse*.

En l'an 2000, c'est la commune de Genève qui reçoit le Prix Wakker pour son projet « Le Fil du Rhône ». Une fois n'est pas coutume, le prix récompense un projet en cours de réalisation, mais qui était relativement précurseur dans sa démarche de réunir pouvoirs publics, architectes et artistes pour rendre les abords du Rhône à la promenade et améliorer la qualité des espaces publics.

Enfin, cette année, le prix revient à la commune de Meyrin pour les réponses réfléchies et sensibles apportées à son important développement. Une mue qui est saluée tant pour le traitement respectueux de son patrimoine historique que pour ses initiatives et ses partis pris écologiques et sociaux.

Meyrin, lauréat 2022

Au cours des 70 dernières années, avec la création du CERN et le développement de l'aéroport, la population meyrinoise a été multipliée par douze, elle compte désormais 26 000 habitants de 140 nationalités différentes. Meyrin est ainsi passé du statut de petit village agricole à celui de grande commune au sein de l'agglomération genevoise. On peut prendre la mesure de cette métamorphose en se promenant de quartiers en quartiers.

C'est au croisement de la route de Meyrin avec l'avenue de Vaudagne que se concentre l'habitat historique. Dans le prolongement de cette dernière, quelques bâtiments remontent à la période médiévale, mais on remarque surtout d'imposantes fermes et maisons de la fin du XVIII^e siècle ou du début du XIX^e siècle. Aujourd'hui recensé ou au bénéfice d'une mesure de protection, ce patrimoine est préservé en partie grâce à la commune qui en a fait l'acquisition, comme c'est le cas pour la ferme Mani ou la maison Vaudagne en cours de restauration, pour leur redonner une fonction publique. Dans cette même volonté de conserver son patrimoine historique, la commune a racheté et restauré, sur la route de Meyrin, le Jardin Alpin¹ et sa villa du XIX^e siècle ou encore la ferme de la Planche, située à la hauteur du nouveau quartier des Vergers, pour servir de ferme agricole à celui-ci.



Meyrin Cité et l'école des Boudines. Ci-dessous : la ferme de la Planche.



Le tournant du développement de Meyrin se fait sans aucun doute dans les années 60 avec l'établissement de la première cité satellite de Suisse, constituée de différents ensembles d'immeubles de logements implantés entre la route de Meyrin et l'avenue de Mategnin. Les qualités architecturales ainsi que les généreux espaces publics verts de cette cité en font sa renommée. Aujourd'hui, pour répondre aux nouvelles exigences énergétiques, ainsi qu'à une inévitable densification, des choix et des normes claires de planification, notamment pour les surélévations, ont été établies afin de rénover durablement ces ensembles tout en conservant le caractère exemplaire de cette réalisation pionnière du mouvement moderne de l'après-guerre.

L'écoquartier des Vergers, situé en direction du Jura, nouvellement sorti de terre, propose 1350 logements, une école et un lac. Pour sa planification, la commune a invité la population à des processus participatifs afin que les futurs habitants s'approprient le lieu et, par ailleurs, la plupart des bâtiments ont fait l'objet de concours d'architecture. La conception de ce quartier est basée sur le développement durable, la cohésion sociale et la responsabilité environnementale, par exemple grâce à des jardins potagers urbains et à une ferme agricole. Le lac des Vernes, qui

concentre oiseaux, batraciens et une petite faune riche, est fort apprécié des spécialistes, des photographes ou des écoliers qui s'imprègnent ainsi d'une nature de proximité.

Au terme de cette visite des différents quartiers de Meyrin, on perçoit clairement le choix d'une politique d'aménagement engagée, et ce depuis de nombreuses années. Meyrin fait ainsi la preuve d'une belle culture du bâti dans le traitement sensible de son développement.

Le prix Wakker en visites

Un vaste programme de visites met à l'honneur les lauréats du prix Wakker à travers la Suisse (voir sur www.patrimoinesuisse.ch). À Genève aussi les communes primées feront l'objet de plusieurs visites au printemps et à l'automne. Ce sera l'occasion de voir ou revoir le magnifique village de Dardagny, de suivre « le Fil du Rhône » pour parcourir les aménagements réalisés et de découvrir de nombreux différents aspects de la commune de Meyrin.

Claire Delaloye Morgado

¹ Le Jardin Alpin a reçu le prix Schulthess des jardins en 2019, voir *Alerte* n° 148.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur notre site www.patrimoinegeneve.ch

Les paysages meyrinois, veyrite et le paysage infini

En 2009, Patrimoine suisse Genève publiait *XX^e. Un siècle d'architectures à Genève* sous la direction de Catherine Courtiau. La couverture de cet ouvrage accueillait fièrement l'ensemble de Meyrin Parc vu depuis l'école des Boudines. La commune de Meyrin où naquit la première cité satellite suisse, édiflée dès 1960, est cette année récompensée pour sa culture du bâti de qualité, d'hier, d'aujourd'hui et de demain. La remise officielle du prix Wakker aura lieu le 25 juin prochain et chaque membre de Patrimoine suisse est invité-e !

La commune de Meyrin s'est rapidement équipée d'un plan directeur communal et de l'étude « Oberson » pour radiographier son territoire en commençant par le grand paysage, les espaces ouverts et la morphologie. Elle s'est dotée d'un important service d'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie lui permettant de suivre de près les chantiers en cours. Les surélévations – largement débattues au sein de notre association – sont à Meyrin particulièrement encadrées et les outils mis en place évitent les situations de « dents creuses », en obligeant des propriétaires différents à s'entendre pour surélever toute une barre d'immeuble en une opération unique et concertée.

Le prix Wakker décerné à Meyrin conforte l'idée qu'une étude approfondie

du patrimoine, et son recensement systématique, en permet la préservation mais aussi sa nécessaire évolution pour les générations futures.

Le paysage est aussi à l'honneur dans ce numéro d'Alerte avec la montagne la plus genevoise de France, comme nous l'explique Henri Roth, de l'association pour la sauvegarde du Salève, qui s'inquiète de la lente défiguration de cette montagne emblématique pour le paysage genevois, malgré les enjeux économiques pour notre région. Isabelle Brunier complète cet article par une note sur l'historique de l'exploitation des carrières du Salève. Le livre *Sites et paysages genevois 1919-2019*, qui vient de paraître, nous rappelle à quel point notre environnement a subi de profondes mutations territoriales en l'espace d'un siècle.

Dans ce numéro, *Alerte* débute une nouvelle rubrique, qui sera régulièrement consacrée aux commerces genevois, patrimoniaux par leur ancienneté.

Enfin, nous désirons rendre hommage à Pierre Monnoyeur qui nous a quittés au mois de février. À ce brillant historien de l'architecture, nous dédions ce numéro.

Pauline Nerfin, Lionel Spicher
Coprésidence de Patrimoine suisse Genève



Henri Ducommun (éditeur), « Tabacs de la régie française », commerce de tabacs, rue Chaponnière, s.d.



Frank Henri Jullien (1882-1938), « Cigarettes Laurens », commerce de tabacs, rue du Rhône, 1922.

Sites et paysages genevois 1919-2019

Un premier livre était paru en 1919. C'est Camille Martin, urbaniste éclairé et grand connaisseur des terres genevoises, et Fred Boissonnas, photographe de renommée, qui avaient choisi de mettre en avant, dans cet ouvrage commun, l'importance de la préservation du paysage genevois.

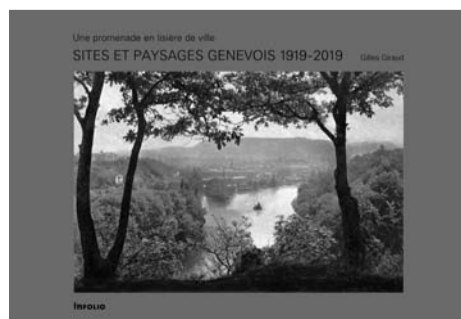
Le passage du XIX^e au XX^e siècle voit la démographie augmenter, et donc l'environnement urbain changer, s'agrandir. La nécessité d'encadrer et de contrôler ce processus devient urgente. C'est la volonté de conserver une identité genevoise dans cette inexorable évolution qui pousse ces deux personnalités à unir leurs talents. L'urbaniste Camille Martin a le souci de préparer le développement futur de la ville et Fred Boissonnas va sillonner la campagne aux limites de l'agglomération censée s'étendre bientôt et réalisera dans ce but de nombreuses prises de vue. Ce travail en binôme contribuera, en 1929, à l'entrée en vigueur de la Loi cantonale sur l'extension des quartiers et des localités.

Le deuxième livre, dont il est question ici, reprend 40 photographies de Fred Boissonnas. L'auteur, Gilles Giraud, a relevé le défi – et non des moindres – de retrouver les endroits immortalisés cent ans plus tôt et de leur opposer, sur la page de droite, par effet de miroir diachronique, ce qu'ils sont devenus aujourd'hui. Pour cela, il s'est aidé, entre autres, des plans du cadastre, de photographies aériennes de Swissair en 1932, de l'atlas

Siegfried de 1899, de la carte Briquet de 1909. Muni d'un appareil reflex numérique et parfois même d'un drone (pour surmonter des obstacles survenus au cours du temps), l'auteur du nouvel ouvrage, *Sites et paysages genevois 1919-2019*, est parvenu ainsi, en deux ans, à retrouver et photographier sous l'éclairage du XXI^e siècle les mêmes points de vue qu'en 1919. Mis côte à côte, certains changements sont évidemment notoires, étonnants, voire parfois choquants. Sur d'autres photos, seule la nature semble s'en être mêlée et avoir œuvré d'elle-même. Voici donc 2 x 40 planches en face l'une de l'autre, emmenant le lecteur à reconnaître un lieu avec la curiosité de celui qui cherche les différences. On se laisse prendre au jeu de ces comparaisons, scrutant la ferme qui a disparu, le clocher, repère immuable au centre d'un environnement changeant, le grand arbre jadis solitaire qui se perd désormais au milieu d'un bosquet, le pâté de maisons qui a poussé soudainement, tel un champignon, à la place d'une vigne. *Sic transit gloria mundi!*

Lorenzo Romano

Gilles Giraud
Sites et paysages genevois 1919-2019
Une promenade en lisière de ville
Infolio éditions, 2021, 108 pages



Commerces de tabacs

Quatorze commerces genevois célébraient leurs cent ans en 2021. Parmi eux, la boucherie du Molard, la Pharmacie Principale ou encore la papeterie Brachard. Soulignant l'importance des commerces de proximité pour une économie diversifiée et durable, la dimension patrimoniale était aussi à l'honneur. Celle-ci a inspiré *Alerte* pour concevoir une rubrique dédiée aux enseignes d'autrefois qui offrent un miroir sans pareil sur nos modes de vie.

Étonnant spectacle que celui de la devanture de ces deux commerces de tabacs. Ces photographies au charme désuet immortalisent ce que le scrutin fédéral du 13 février interdit désormais, à savoir la publicité pour le tabac dans l'espace public. La profusion de cigares et de cigarettes, les empilements géométriques de boîtes, l'exotisme oriental – l'effigie du Sphinx de Gizeh ou les sonorités arabisantes des « cigarettes Abdulla » – comme la joie amusée des enfants devant les vitrines apparaissent en décalage avec l'époque actuelle.

Les deux photographies, prises dans le premier quart du XX^e siècle, reflètent pourtant un âge d'or du tabac. Si Édouard Laurens, Français, résidant en Égypte et actif dans l'industrie du tabac dès 1887, a été l'un des premiers cigarettiers à venir s'établir à Genève en 1915 – au 61 route de Chêne – c'est que la conjoncture s'y prête. Épargnée par la Première Guerre mondiale, la Suisse consomme non seulement plus de tabac par habitant, mais elle exporte aussi sa production à l'étranger, profitant de taux de changes favorables et d'une faible imposition à l'import de

matières premières. Cette situation n'échappe pas à British American Tobacco qui s'établit dans le canton en 1920. Laurens et British American Tobacco ne constituent pourtant qu'un faible échantillon des 239 fabriques que l'on recense en Suisse la même année ! Dans les manufactures, la mécanisation du travail n'a pas encore eu lieu ; des ouvrières spécialisées roulent et assemblent les cigares à la main. La publicité pour le tabac loue les vertus relaxantes du produit, sans mentionner ses dangers pour la santé des consommateurs.

Le patrimoine lié à l'industrie du tabac est riche à Genève. Le site industriel de British American Tobacco aux Acacias, dont l'exploitation dure jusqu'en 1999, en donne la mesure. Ces tours emblématiques, aux hautes silhouettes de cigarettes, sont encore dans tous les esprits... Le secteur du tabac n'a cependant jamais suscité à Genève l'affection portée à la banque ou à l'horlogerie de luxe. Preuve en est qu'à l'emplacement de la devanture des cigarettes Laurens se tient aujourd'hui la succursale de la Banque J. Safra Sarasin !

Valérie Clerc

Le massacre du Salève risque de s'éterniser

Une association s'est créée pour que les carrières cessent de défigurer le Salève. Les exploitants veulent poursuivre leur travail au-delà du terme fixé à 2033.

Que de paradoxes autour du Salève ! Appelé la « montagne des Genevois », il se situe en France. Voisin des Alpes, il appartient géologiquement au Jura. Magnifiquement préservé de l'urbanisation par le manque d'eau, il est défiguré par des carrières. Ce qui amène à la contradiction la plus frappante : son massacre n'émeut guère les plus proches voisins, français surtout, alors qu'il jouit d'une notoriété mondiale grâce à la varappe née sur ses pentes.

Comme le Léman, le Salève est indissociable de l'image de Genève. Il apparaît en 1444 déjà sur une des premières peintures représentant la réalité topographique, le retable de Konrad Witz, puis sur d'innombrables toiles signées entre autres Linck, Dufaux ou Hodler. Son intérêt scientifique est considérable, qu'il s'agisse des sites magdaléniens vieux de 12 000 ans, de ses grottes, de sa faune ou de sa flore.

Son drame est d'offrir des gisements de roche calcaire et de pierres de taille à deux pas d'une agglomération. En 1830, l'exploitation des carrières prend un rythme systématique. L'agriculteur veyrière Pierre Chavaz y participe. Il est à l'origine de l'entreprise qui poursuit le creusement depuis sept générations. Les atteintes au paysage deviennent plus visibles à partir de 1905 avec l'ouverture de la Grande Carrière et la mécanisation du travail. En 1911, au nom de la Ligue d'esthétique pour la protection des sites alpestres et de la campagne, le journaliste et alpiniste genevois Prosper Meyer de Stadelhofen préconise que la Suisse et la France adoptent comme la Belgique une loi obligeant à restituer à un site endommagé son aspect primitif¹. Il faudra attendre 1970 pour que la loi française impose le principe général de la remise en état des carrières en fin d'exploitation.

Dans les années 1960, les carrières du Salève s'étendent et empiètent de plus en plus sur les chemins pédestres. La préservation de l'environnement devient un enjeu universel, symbolisé par la création en 1968 du Club de Rome. En 1976, avec le soutien de la Chambre économique et du syndicat d'initiative d'Annemasse, une pétition munie de 11 000 signatures est déposée pour la création d'une réserve naturelle du Salève incluant le site des carrières. Sans succès.

Les carrières atteignent leur surface maximale de 66 hectares en 1996. Les doléances s'expriment côté suisse par des motions du Grand Conseil genevois qui réclament la réhabilitation du site et la fin des importations de matériaux du Salève à Genève. Cette dernière demande s'attaque à un tabou. Il est tellement avantageux de se fournir si près de chez soi pour construire bâtiments et routes ! Les carriers soulignent les avantages économiques et écologiques de trajets courts pour les camions, sans qu'aucune autre solution ne soit sérieusement étudiée. Le Conseil d'État répond en 1999 qu'il ne peut agir en France. Il reprend l'argument des carriers selon lesquels l'exploitation doit se poursuivre pour permettre un remblaiement².

En 2000, l'exploitant Pierre Chavaz l'affirme publiquement : « D'ici à 15 ans, on pourrait avoir réduit les carrières de 50 à 60%. On ne les verrait quasiment plus depuis Genève. »³ Le 16 mai 2003, la Haute-Savoie édicte un arrêté préfectoral mettant enfin un terme à l'exploitation : elle durera 30 ans encore, jusqu'en mai 2033. À cette date, les carrières devront être entièrement réhabilitées pour permettre leur intégration définitive dans le paysage avec ses falaises et ses pentes boisées.

D'abord rassurés, les habitués du Salève deviennent sceptiques au fil des années. Une étude menée en 2015 par la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA) sur la recolonisation végétale des carrières du Salève nourrit leurs doutes. Les spécialistes constatent que le processus nécessite des



L'état actuel des carrières montre que le calendrier prévu pour leur effacement du paysage ne sera pas respecté.

interventions considérables telles que le semis d'espèces indigènes, le paillage, la transplantation de mottes, etc. Les essais effectués démontrent que les délais seront plus longs qu'espéré.

Les carrières restent toujours aussi visibles. Elles s'étendent moins qu'à leur maximum, mais deviennent plus profondes et tendent à endommager les alentours. Le 11 novembre 2017, dix mille mètres cubes de roches s'effondrent juste au-dessus des carrières. Le lien entre l'éboulement et l'exploitation n'est pas prouvé, mais vraisemblable. Le sentier sauvage du Canapé qui surplombe les carrières est interdit aux promeneurs. C'est alors que se constitue à Genève l'Association pour la sauvegarde du Salève (ASSAL).

Selon ses statuts, l'ASSAL a pour but de préserver le patrimoine naturel et paysager du Salève ainsi que son accessibilité. Une assemblée publique de lancement a lieu en novembre 2019. Au début 2020 l'entreprise Chavaz, qui a le mérite de la transparence, reçoit les responsables de l'association. C'est la douche froide : les Chavaz annoncent leur intention de poursuivre l'exploitation au-delà de 2033.

L'association se trouve renforcée dans ses craintes : la renaturation va trop lentement et le délai prévu par l'arrêté de 2003 risque d'être repoussé. Les carrières sont une forme d'oreiller de paresse. D'autres solutions pourraient pourtant être explorées, à différents niveaux : faire venir les matières premières d'autres lieux en

assurant un acheminement respectueux de l'environnement, bâtir en utilisant davantage de matériaux réemployés, se montrer plus parcimonieux en constructions et en reconstructions lorsqu'elles ne sont pas indispensables. L'ASSAL encourage ces réflexions et réclame des actions des autorités françaises et suisses afin que les promesses des carriers soient tenues et l'arrêté de 2003 respecté.

Henri Roth
Membre du comité de l'ASSAL

¹ *Journal de Genève*, 21 septembre 1911.

² Rapport du Conseil d'État du 14 avril 1999 sur les motions 1017-B, 1150-A et P 846-A.

³ *Le Matin Dimanche*, 2 juillet 2000.

L'exploitation du Salève, quelques notes d'histoire

Depuis le Moyen Âge sans doute, et surtout depuis le XVI^e siècle, on tire profit des ressources naturelles du pied du Salève. En effet, l'activité des « raformiers », c'est-à-dire des producteurs de chaux, veyrites y est bien attestée. Après la Réforme, la construction des nouvelles fortifications de la ville de Genève impose l'utilisation d'énormes quantités de pierres – blocs de molasse et de calcaire, parfois de réemploi, et galets de rivière principalement – et évidemment le nécessaire matériau de liaison, le mortier, produit à base de chaux. Or pour produire de la chaux, il faut deux matières premières : du bois comme combustible, et du calcaire. Celui du Salève étant de moins bonne qualité que celui du Jura, utilisé pour les bâtiments et la sculpture, il fut destiné à être transformé, par calcination, en chaux vive. Le processus de calcination s'effectuait dans des fours, des « rafours » en patois local, mot qui a laissé de nombreux lieux-dits et le nom de famille Durafour. Ces fours étaient des installations provisoires que l'on déplaçait lorsque pierre et bois étaient épuisés. Il fallait atteindre la température d'environ 1000°C pour expulser l'acide carbonique et cuire les mor-

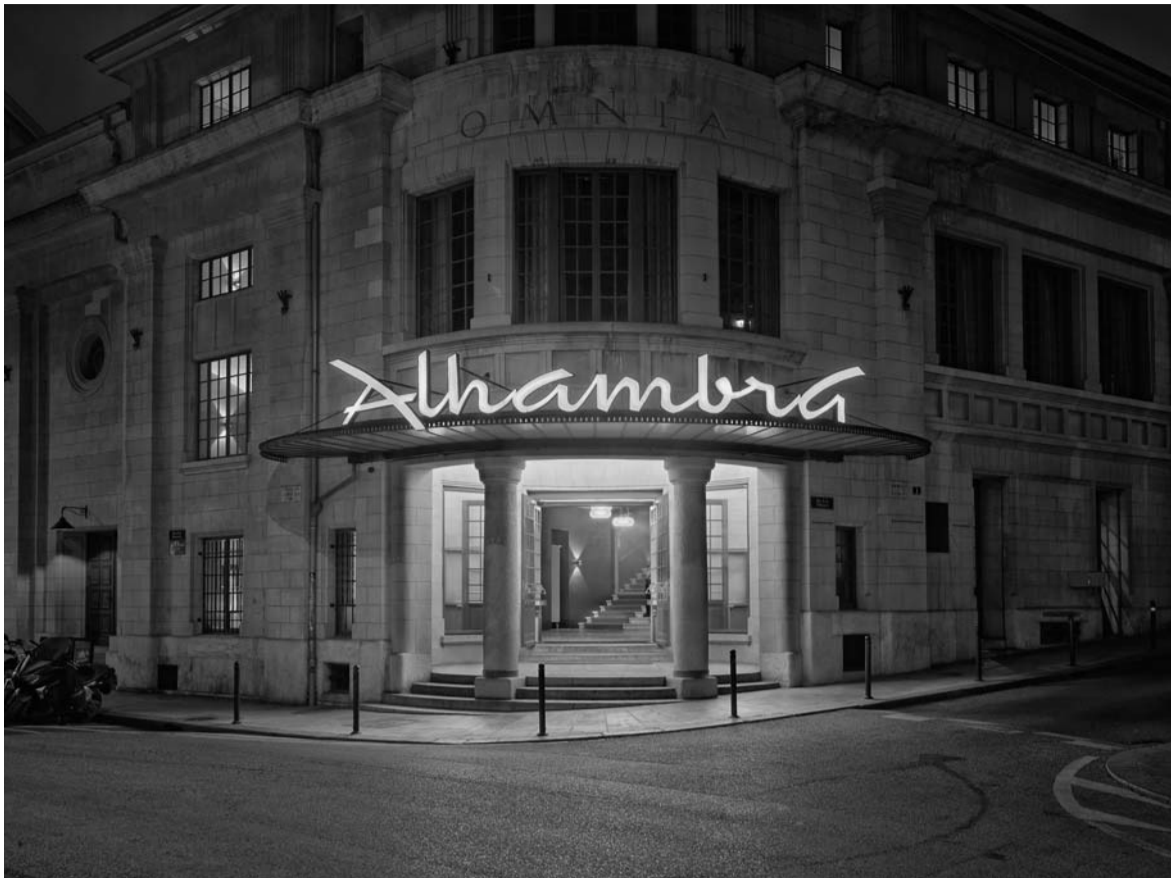
ceaux de calcaire plus ou moins concassés. Les blocs de chaux vive étaient ensuite transportés sur les chantiers genevois par « bossots », des tonneaux servant à la fois de récipient et d'unité de mesure pour le paiement des livraisons. À proximité des murs en construction, la chaux était éteinte avec de l'eau pour obtenir une pâte entrant dans la composition, avec le sable, du mortier. Les paysans de Veyrier complétaient leurs revenus agricoles par cette production et ce commerce. D'où l'origine, sans doute à l'époque peu visible et modeste, de l'extraction du calcaire à Veyrier.

Une autre particularité est que pendant l'Ancien Régime, les parcelles de la paroisse de Veyrier situées au pied du Salève étaient tracées en bandes dont la limite sud, décrite dans les documents, était le sommet de la montagne. Ce qui signifie que leurs détenteurs jouissaient de la face de celle-ci. Au moment où, au début du XIX^e siècle, la commune de Veyrier devient genevoise et suisse, la nouvelle frontière nationale sépare le pied du Salève entre Genève et la Savoie. Mais la face du Salève qui surplombe Veyrier reste propriété de particuliers de la commune, ou de

la commune elle-même, au titre des anciens biens communaux. Cette situation est encore renforcée par une convention, entrée en vigueur en 1835, qui partage ces biens entre Etrembières et Veyrier. On décide que le nombre d'habitants de chacune des deux communes, savoyarde et genevoise, servira de ratio au partage : Etrembières comptant quatre habitants et Veyrier 320... La seconde sort gagnante de la répartition !

C'est pendant le XIX^e siècle que les carrières vont commencer à s'étendre. Situées en Savoie, elles appartiennent cependant à des habitants de Veyrier ou à la commune. En 1837 par exemple, dix-neuf carrières sont dénombrées, onze relèvent des biens de Veyrier, huit appartiennent à des particuliers et la dernière à Troinex. Leur extension et leur exploitation de plus en plus intenses et visibles, qui accompagnent le développement de Genève, vont devenir parallèlement, aux XX^e et XXI^e siècles, source de prospérité pour certains et graves nuisances pour une majorité d'autres.

Isabelle Brunier



Olivier Pasquati

L'Alhambra, cent ans déjà... caramba !

Pour le centenaire de l'Alhambra, une publication retrace l'épopée d'une des salles les plus emblématiques de la ville. Sous la direction de l'historienne de l'art et de l'architecture Catherine Courtiau, une équipe de spécialistes revient sur la destinée d'un complexe culturel ambitieux qui a frôlé la démolition.

Inauguré en 1920, l'Alhambra était à l'époque la plus grande salle de Suisse avec ses 1400 places et comptait parmi les premiers complexes polyvalents. Les spectacles de music-hall ou de théâtre alternaient avec la projection de films. Les élégantes lignes du bâtiment, signé de l'architecte Paul Perrin père – son fils homonyme est l'auteur du Cinéma Bio à Carouge – donnent à l'édifice une touche de modernité que complète une adaptation avant-gardiste aux nouvelles techniques successives du 7^e art. L'entrée circulaire, aménagée à l'angle de deux rues, avait pour but d'attirer de loin le regard. Une mise en relation de cette option architecturale avec de prestigieuses salles parisiennes apporte un éclairage bienvenu sur l'ambition du projet genevois. L'aménagement de la salle et sa décoration, dont les somptueux moucharabiehs des deux puits de lumières, font aussi l'objet d'une étude détaillée.

En 1979, une initiative populaire cantonale visant la création d'un parking et de logements menace l'Alhambra de destruction. Un feuilleton politique s'engage et ce n'est qu'en mars 1995 que le maintien de la salle est plébiscité dans les

urnes, grâce à la mobilisation sans faille du Comité de sauvegarde. Une année plus tard, l'Alhambra est classé monument historique.

La salle connaît alors une véritable résurrection. Devenu l'écrin des musiques actuelles grâce à l'Association des utilisateurs de l'Alhambra, l'AdudA, qui assure la gestion de la salle depuis le chantier de restauration de 2012-2015, l'institution capte aujourd'hui un public résolument pluriel. En cent ans d'existence, la salle n'a, semble-t-il, pas pris une ride dans le cœur des Genevoises et des Genevois. La publication des éditions La Baconnière constitue un vibrant témoignage de cet attachement.

Valérie Clerc

L'Alhambra, une salle polyvalente historique
Sous la direction de Catherine Courtiau avec les contributions d'Isabelle Brunier, Jean-Daniel Pasquettaz, Carmen Perrin, Roderic Mounir, Sandro Rossetti et Jean-Alexis Toubhantz Éditions La Baconnière, 2021, 144 pages



Merci de soutenir nos activités

par un don ou en devenant membre souscripteur par une cotisation annuelle de soutien. Patrimoine suisse Genève est une organisation à but idéal, sans but lucratif et reconnue d'intérêt public. Fondée en 1907, elle s'engage dans le domaine de la culture architecturale, pour préserver le patrimoine bâti de différentes époques et encourager une architecture contemporaine de qualité dans le cadre de nouveaux projets.

Compte PostFinance 12-5790-2 Patrimoine suisse Genève

Commande «XIX^e»



XIX^e. Un siècle d'architectures à Genève (1814-1914)
Une publication de Patrimoine suisse Genève (2020) sous la direction de Pauline Nerfin. 362 notices, 496 pages richement illustrées.

Je commande _____ ex.

Prix de vente public: 54.-

Membres: 48.-

Nom	Prénom
Adresse	
N° postal, lieu	
Profession	Courriel
Date	Signature

J'adhère à Patrimoine suisse Genève

membre affilié à Patrimoine suisse, recevant le journal *Alerte* et la revue *Patrimoine*: minimum 70.- / couple 80.- / collectif 105.- / étudiant 40.-

membre de soutien 150.-

Je m'abonne à *alerte*

4 numéros (un an) pour 20.-

Coupon à retourner à Patrimoine suisse Genève, Case postale 3660, 1211 Genève 3

Hommage à Pierre Monnoyeur



Catherine Courtiau

Pierre Monnoyeur pendant les Journées du patrimoine 2017.

Nous avons appris avec une immense émotion et une grande tristesse le décès accidentel de notre ami et collègue Pierre Monnoyeur le 8 février 2022, au lendemain de son 61^e anniversaire. Il est allé rejoindre un de ses grands maîtres, le restaurateur d'art Théo-Antoine Hermanès qui nous a quittés ce 10 janvier, éminent adhérent, de longues années durant, de notre association alors appelée «Société d'art public».

Pierre Monnoyeur, membre de notre comité de 2007 à 2018, a été une des chevilles ouvrières et co-auteur de notre livre *XX^e. Un siècle d'architectures à Genève*, édité en 2009. Il a été l'auteur de plusieurs livres, *Le collège Calvin* (2009), *Les guides, la vitesse, les images. Le tourisme à Genève et dans sa région aux XIX^e et XX^e siècles* (2012) ou *Lieux et passages. De Genève à Annemasse, les Trois-Chêne* (2013). Il a aussi collaboré à de nombreuses publications, comme à l'ouvrage *Chapel-les-Bains* (2011).

Par la richesse de ses connaissances, son don d'analyse, sa spontanéité et sa grande curiosité intellectuelle, cet historien de l'art, médiéviste universitaire, a apporté de judicieux conseils dans nos débats. Ses propos pouvaient être parfois tranchants, mais ils restaient toujours réfléchis et savants. Nous tenons à témoigner à son épouse Sophie, à son fils Antoine, à son père François et à tous ses amis et connaissances notre profonde compassion.

Pierre restera à tout jamais dans nos mémoires, nos esprits et nos cœurs!

Catherine Courtiau

En hommage à Pierre, nous publions son texte «Au début le port, ensuite la rade, et maintenant: la Rade» (septembre 2017), sur notre site internet.

alerte

Paraît 4 x l'an
Éditrice Patrimoine suisse Genève, section genevoise de Patrimoine suisse
Coprésidence Pauline Nerfin, Lionel Spicher

Rédaction Isabelle Brunier, Claire Delaloye Morgado
Ont collaboré à ce numéro Valérie Clerc, Catherine Courtiau, Lorenzo Romano, Henri Roth

Secrétariat Case postale 3660, CH-1211 Genève 3
tél. 022 786 70 50. info@patrimoinegeneve.ch
Compte PostFinance 12-5790-2
Graphisme Pierre Lipschutz, promenade.ch
Imprimé sur papier 100% recyclé
Molésion Impressions, Meyrin
© 2022, Patrimoine suisse Genève

www.patrimoinegeneve.ch
www.patrimoinesuisse.ch

Prochaine parution: été 2022
Délai rédactionnel: 15.4.2022